



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Motion


Luxembourg, le 9 décembre 2020
Dépôt : Martine Hansen
Groupe politique CSV


La Chambre des Députés ;


- Rappelant que la pandémie de COVID-19 a fortement bouleversé l'année scolaire 2019/2020 ;
- Considérant que l'année scolaire 2020/2021 est également affectée par la pandémie de COVID-19 ;
- Considérant que la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage doivent être assurées tout en assurant au maximum la sécurité sanitaire ;
- Notant que la loi du 29 octobre 2020 prévoit la possibilité pour l'année scolaire 2020/2021 d'un remplacement majeur du corps enseignant dans l'enseignement fondamental ;
- Considérant que la loi du 29 octobre 2020 supprime temporairement la condition d'une détention d'une attestation habilitant à faire des remplacements dans l'enseignement fondamental ;
- Soulignant la nécessité de prévoir le plus grand nombre possible de personnel qualifié pour éviter une fréquentation trop élevée des classes ;
- Considérant que la réintégration du personnel enseignant détaché sur le terrain limite le recours à du personnel non-qualifié ;
- Considérant que les différents projets et tâches des enseignants détachés ont toute leur importance et nécessité en temps normaux ;
- Considérant cependant que des temps exceptionnels nécessitent aussi des moyens exceptionnels ;
- Convaincue qu'un enseignement de qualité est un facteur primordial pour se construire un avenir ;

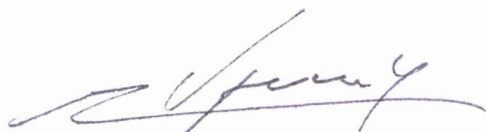
Invite le gouvernement


- À élaborer une liste complète du personnel enseignant détaché ;
- À procéder à une analyse approfondie des différents projets et tâches du précité personnel enseignant détaché afin de détecter les projets et les tâches pouvant être suspendus durant la pandémie ;
- À prévoir un moratoire sur ces projets pour libérer temporairement du personnel enseignant ayant une formation pédagogique complète et pour le déployer dans les écoles.


PAUL GILLE


Hansen Martine


Georges Pisch


M. Spantz


U. Wisse